

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Novembre 2023

TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES À LA RÉUNION

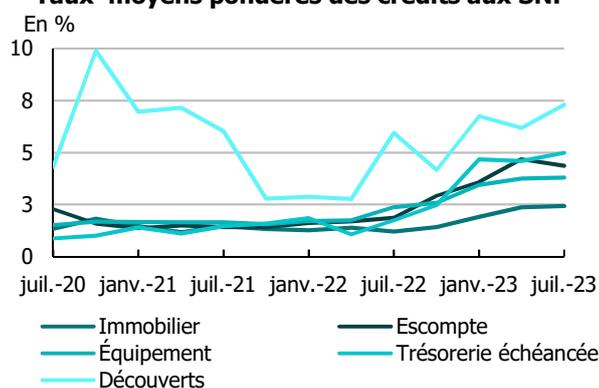
3^E TRIMESTRE 2023

LA HAUSSE DES TAUX DES CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT ET À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE RALENTIT

- La hausse des taux d'intérêt pour les nouveaux **crédits à l'équipement** ralentit entre avril 2023 et juillet 2023. Le taux moyen augmente de 5 points de base (pdb), après +31 pdb en avril +86 pdb en janvier. La Réunion se situe en deçà du taux moyen observé en France entière, à l'instar de la Martinique et de la Guadeloupe. Ces crédits sont, pour la totalité, souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne de 12,4 ans et un montant moyen de 174 000 euros. Le taux d'intérêt pour les nouveaux crédits immobiliers d'entreprise suit la même tendance : +6 pdb entre avril 2023 et juillet 2023, après +46 pdb et +49 pdb les 2 derniers trimestres.
- Le taux d'intérêt moyen des nouveaux **crédits de trésorerie échéancée** repart à la hausse : +40 pdb, après une pause le trimestre dernier (-8 pdb). Sur un an, il s'accroît de 143 pdb. Plus d'un tiers de ces crédits est souscrit à taux fixe, pour une durée moyenne de huit mois.
- Le taux d'intérêt moyen concernant les **découverts** progresse de 113 pdb, après une baisse de 58 pdb sur le trimestre précédent.

Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion

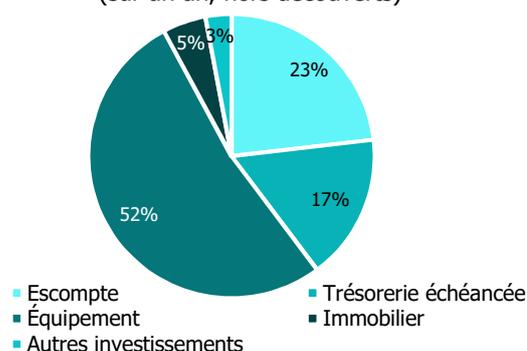
Taux moyens pondérés des crédits aux SNF*



Sources : IEDOM, Banque de France

*SNF : sociétés non financières

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



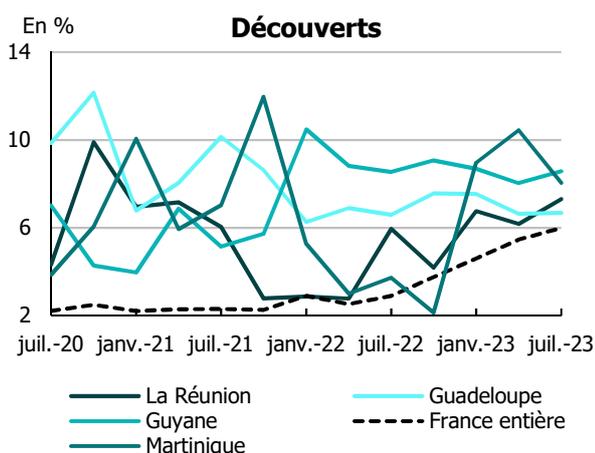
Sources : IEDOM, Banque de France

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré Juillet 2023 (en %)		Taux moyen pondéré Avril 2023 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière
	Découverts	7,30	5,46	6,17	5,46	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	4,99	3,91	4,59	3,91	8	27	39	15	5,80	3,60
Équipement	3,80	3,94	3,75	3,94	149	113	100	72	4,98	4,20
Immobilier	2,43*	3,37	2,37*	3,37	215	190	100	89	-	-

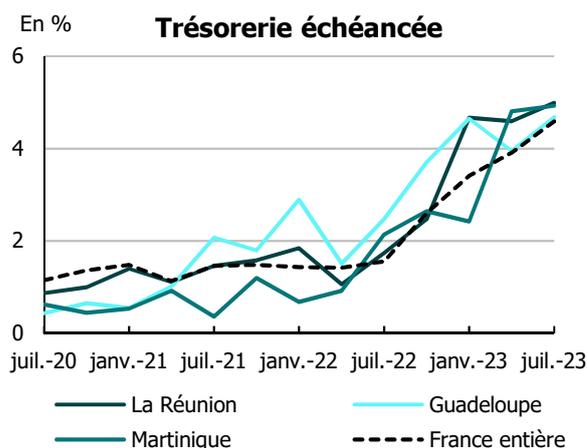
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)

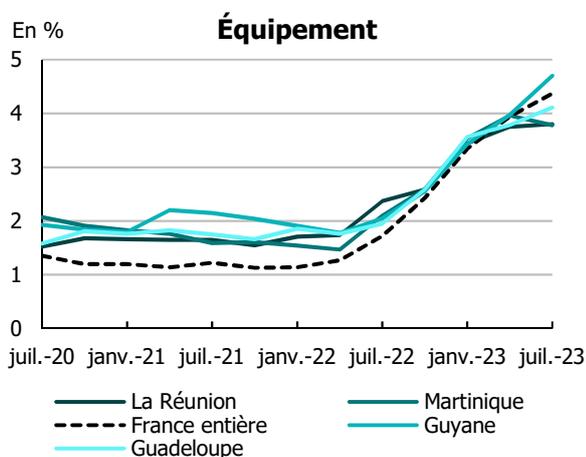
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



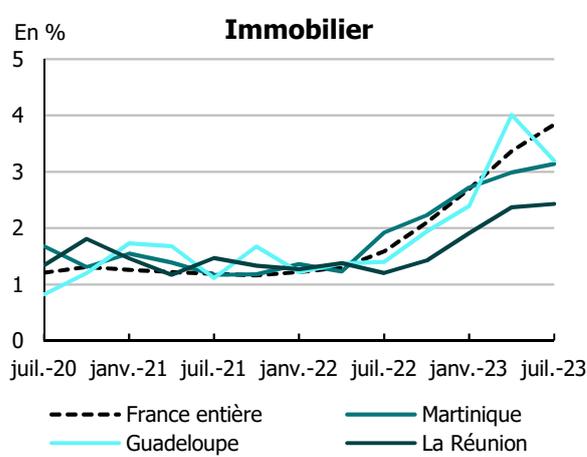
Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles. Les taux de crédit immobilier et de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion, elle se base sur un peu moins de 2 000 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (sec 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les découverts rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie escompte regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La trésorerie échéancée correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie immobilier regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les crédits d'équipement regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les autres crédits d'investissement, il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.